

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 avril à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Madame et Monsieur Claudine SARRET, Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Laurent BROCHET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

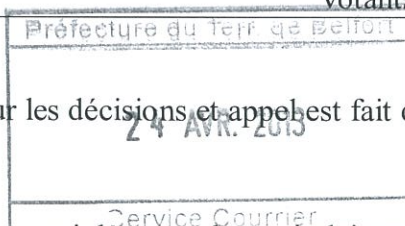
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Arlette ECABERT, Xavier DOMON à Denis BANDELIER, Daniel BOUR à Pierre OSER, Patrice DUMORTIER à Monique DINET, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Evelyne MANTEY à Christian RAYOT, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Eric GILBERT, Nicolas PETERLINI, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
5 avril 2013	5 avril 2013	En exercice	42
		Présents	32
		Votants	39

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.



2013-02-02-C – Budget Eau – Affectation du résultat 2012

Rapporteur : Thierry MARCJAN

Vu le compte administratif 2012 et notamment l'état II-A1 ;

Vu le compte administratif 2012 et notamment l'état II-A1 ;

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2012 du Budget annexe Eau d'un montant de 240 158,72 € (deux cent quarante mille cent cinquante huit euros et soixante-douze centimes);

Vu l'excédent d'investissement de l'exercice 2012 du Budget annexe Eau d'un montant de 575 756,70 € (cinq cent soixante quinze mille sept cent cinquante six euros et soixante dix centimes);

Vu les restes à réaliser 2012 en dépenses d'investissement d'un montant de 598 846,49 € (cinq cent quatre-vingt dix huit mille huit cent quarante six euros et quarante neuf centimes);

Vu les restes à réaliser 2012 en recettes d'investissement d'un montant de 45 284 € (quarante cinq mille deux cent quatre vingt euros);

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

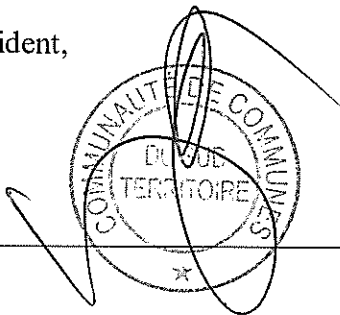
- **d'adopter l'affectation de l'excédent d'investissement du budget annexe eau au compte 001 pour un montant de 320 841,45 € (trois cent vingt mille huit cent quarante et un euros et quarante cinq centimes),**
- **d'affecter en réserve au compte 1068 du budget annexe eau la somme de 232 721,04 € (deux cent trente deux mille sept cent vingt et un euros et quatre centimes),**
- **de reporter au compte 002 du budget annexe eau la somme de 578 293,15 € (cinq cent soixante-dix huit mille deux cent quatre-vingt treize euros et quinze centimes).**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24 AVR. 2013

Et publication ou notification le 24 AVR. 2013

Le Président,



Le Président,

